



République Française

**ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

SECTION DEPARTEMENTALE DU VAL DE MARNE

Présidente : Chantal COLIN

43, avenue Oudinot - 94340 Joinville-Le-Pont

LA LETTRE DES COMPAGNONS DU VAL-DE-MARNE

N° 106 – Décembre 2021

13 octobre 2021

Soixante élèves de la
classe de défense et
de sécurité globale du
Collège Jeanne d'Arc
du Kremlin-Bicêtre,
promotions
2019-2020
2020-2021
ont reçu de
l'ANMONM94
le titre
d'ambassadeur de
mémoire par sa
Présidente
Chantal Colin



Élèves du Collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre

Photo – ANMONM94

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 3
NOUVELLES OFFICIELLE	Page 4
RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DE L'ANMONM	Page 5
MICHEL TALON	Pages 6 à 13
LA FLAMME SACRÉE	Page 14
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL	Pages 15 à 16
LES DÉLÉGUÉS LOCAUX	Pages 17 à 19
NOUVEAUX ADHÉRENTS	Page 20
NOS PEINES	Page 20
NOMINATIONS ET PROMOTIONS	Pages 21 à 25
PASCAL JOBART	Pages 26 à 27
PRIX NATIONAUX	Pages 28 à 29
JEAN-PIERRE GOUTTE	Page 30
L'ORDRE IMPÉRIAL DES TROIS TOISONS D'OR	Pages 31 à 38

Directrice de rédaction et de publication : Chantal Colin – Chantal-colin@orange.fr
Rédacteurs : C.Colin, A.Fillion, S.Gonnet, A.Le Clech, P.Lemarchand, A.Sevez, M.Terdjman
Conception graphique & Mise en page : M.Terdjman
Crédits photos : C.Colin, JP.Menessier, H.Pilet, M.Terdjman,

Imprimerie : Helloprint.fr

Le Mot de La Présidente



Chers Compagnons,

Notre section fête aujourd'hui ses 45 ans.

Quarante-cinq années d'évolution constante dans les méthodes de travail, les relations entre vous et le Comité départemental, entre votre délégué local et votre commune ; vous avez été écoutés, nous nous efforçons de pallier les manques dont vous avez bien voulu nous informer.

Votre lettre des Compagnons a elle aussi bien évolué depuis sa première parution en mars 1977. Vous êtes informés des actions menées ; des reportages, photos à l'appui, vous rendent compte des cérémonies patriotiques ou autres auxquelles nous avons, vous avez participé. Sa présentation, son contenu est plus attractif, plus vivant.

Ces informations paraissent également sur le nouveau site internet et sur la page Facebook. Vous pouvez aussi contribuer à sa composition en proposant au Comité de rédaction des articles, sur votre ville, sur un thème qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager avec nos Compagnons.

Nous avons élargi considérablement les relations avec nos partenaires, l'Éducation Nationale, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paris, la Croix-Rouge Française ainsi que les échanges avec les Conseils Municipaux des enfants, les classes de Défense.

Le passage de témoin aux jeunes se fait tout naturellement ; l'intérêt que portent ces derniers à nos actions est un réel plaisir, un encouragement à continuer dans ce couloir vers la jeunesse ; ils sont de plus en plus demandeurs et fiers quand ils portent les drapeaux aux couleurs de la France et encore plus quand le nom de leur ville y est inscrit. Fiers aussi lorsque nous leur remettons un diplôme de Porte-Drapeaux, de la Mémoire ou de la Citoyenneté.

Quarante-cinq années durant lesquelles nous sommes passés du seul drapeau départemental en mai 1978 au huitième à Joinville-le-Pont en 2021. Je vous encourage à solliciter votre commune pour l'achat d'un drapeau brodé à son nom.

Quarante-cinq années qui ont vu se succéder trois Présidents et une Présidente (à ce jour).

Quarante-cinq années où notre section est passée de 196 adhérents en 1977 à 467 en 2021.

Ces deux dernières années ont été très difficiles pour chacun d'entre nous. Je ne peux qu'espérer que la quarante-sixième année de notre section du Val-de-Marne vous apportera le bonheur de vous retrouver en famille pour les fêtes mais aussi de nous retrouver lors des sorties dont notre compagnon André Sevez connaît le secret et dont les projets non aboutis commencent à encombrer ses tiroirs.

Continuez à bien vous protéger,

Joyeuses fêtes et bonne, très bonne année 2022.

Chantal Colin

Nouvelles Officielles



Alain Le CLECH

a été nommé Président honoraire lors de la dernière assemblée générale nationale. Son diplôme lui sera remis lors d'une prochaine manifestation. Nous lui présentons nos sincères félicitations.



La ville de Joinville-Le-Pont

a fait l'acquisition d'un drapeau de l'ANMONM brodé à son nom. Sa remise officielle n'a pas encore eu lieu.



Sophie HASQUENOPH

historienne qui nous apporte son aide très appréciée, notamment dans la préparation de nos journées du Devoir de Mémoire, a été nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite par décret du 24 novembre dernier. Nous lui adressons nos plus vives félicitations, en attendant de le faire en « présentiel ».



Nous avons rencontré, à la suite de leur nomination, Madame la préfète Sophie Thibault et Monsieur Olivier Capitano, président du conseil départemental du Val-de-Marne.

Patrick Sandevor a été élu président national Patrick Lemarchand, administrateur national de l'ANMONM, lors de l'assemblée générale nationale du 2 octobre dernier.



© 24hdansuneredaction.com/

Nous avons également été reçus par Madame Laetitia Auouichat, directrice de l'ONACVG du Val-de-Marne

La date du 21 mai 2022 envisagée pour notre prochaine Assemblée Générale a été communiquée à Madame la Préfète qui nous propose sa tenue dans la salle des fêtes de la Préfecture.

Cette date vous sera confirmée dès que nous aurons reçu son accord.

Réunion des délégués de l'ANMONM

Section du Val-de-Marne

Le 16 novembre 2021, une réunion des délégués est organisée au fort de Nogent-sur-Marne, siège du Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère (GRLE).

La Présidente, Chantal COLIN souhaite la bienvenue à 20 compagnons, membres du comité et délégués anciens et nouveaux. Cette réunion n'a pas pu être organisée l'an dernier. La dernière s'est, en effet, tenue au tennis-club de Vincennes le 13 avril 2019.

Le médecin général CARON, représentant le général GUILLAMO, président du Val-de-Marne de la SMLH, empêché, vérifie les pass sanitaires.

Cette réunion a essentiellement pour but de proposer la mise en place d'une nouvelle organisation.

Pour ce faire, Sylvie GONNET, nouvelle coordinatrice, chargée de la commission "Communication, Développement et Prospective", au sein du Comité, nouvelle coordinatrice des délégués,

annonce la constitution de groupes de travail autour des thèmes :

- 1- Reprise de l'existant et mise à jour
- 2- Faire adhérer, organiser la fidélisation
- 3- Autour de la jeunesse
- 4- Proposer et organiser des dîners débats

Un courriel va être adressé à l'ensemble des délégués pour leur décrire la démarche et les inciter à intégrer les différents groupes de travail.

A l'issue de cette réunion, sous la direction de François JACQUET, une gerbe est déposée par la Présidente au pied de la stèle aux légionnaires dans l'enceinte du Fort.

Les participants sont ensuite accueillis au mess des officiers par une intervention du lieutenant-colonel Fabrice PRENVEILLE,

commandant le GRLE. Chantal COLIN le remercie de son accueil et lui remet la revue "2020, année De Gaulle" édité par l'Association.

La matinée se termine par un apéritif et un repas apprécié de tous.

ZOOM



Michel TALON



Michel Talon nous a quitté dans sa 92^e année. Originaire de Friville-Escarbotin (Somme).

Il a pris les armes à l'âge de 15 ans, et servit en munitions **Orsay**, le tireur d'élite de 14-18.. Il était le dernier survivant de la bataille du Pont de Joinville (Val-de-Marne). Il est titulaire de la Croix d'Officier de l'ONM, de l'insigne d'Officier des Palmes académiques, de la médaille d'Or de la Jeunesse et des sports.

Écrivain, il a été récompensé pour son livre « *Adrienne, Poilue et militante pour la paix* » dédié à sa mère, Adrienne Dumeige, institutrice, héroïne de 14/18.

Durant la seconde guerre mondiale, Elle sera responsable de la résistance dans la Somme et première femme à être citée à l'ordre de la Nation.

Photo originale, gracieusement communiquée par Monsieur Jean-Pierre Mennessier, qui nous écrit :

Monsieur Michel Talon, bataille de Paris, et fils d'Adrienne Dumeige, grande Dame de la Première guerre mondiale et grande Résistante mais aussi, enfant de Friville Escarbotin.

Il fût mon guide et mon papy de cœur

(©Jean-Pierre Mennessier)

RÉCIT DE LA BATAILLE DU PONT DE JOINVILLE

Par René DENNILAULER

Maire adjoint honoraire – Historien de Joinville-le-Pont

1918, la Paix

Nos Joinvillais étaient heureux...Pensez donc, des vacances payées depuis trois ans ! Les premières voitures automobiles, la mer, oui surtout la mer.

La fée Electricité illuminait tous les appartements ; l'eau domestique coulait des robinets en bronze et « *gaz à tous les étages* » était affiché à l'entrée des immeubles.

Les distractions étaient multiples, cinéma, guinguettes où l'on pouvait guincher et conter les amourettes...

Les souvenirs de la guerre de 14/18 étaient bien loin, sauf pour nos anciens combattants.

Un nouveau pont enjambait la Marne, en béton et surtout beaucoup plus large. C'était pour notre avenir, pour les futurs temps modernes, paraît-il. Tout le monde le croyait...sauf nos anciens combattants.

Fritz qui avait séjourné dans les tranchées de la Somme proclamait d'une voix tonitruante : « *c'est pour nos Alsaciens qui veulent visiter leur pays natal* » ; « *non ! tais-toi ! c'est pour les boches, pour faciliter leur venue sur Paris !* » répondait Mich. Pour la centième fois, Bébert reprit « *c'est une idée de notre regretté André Maginot, c'est pour permettre à nos troupes d'aller plus rapidement vers l'Est. Notre pont fera la jonction entre la route de l'Est et Paris.* »

1939, des bruits de Bottes

Interrompant la quiétude des Joinvillais, des bruits de bottes venant de l'Est, au-delà du Rhin se faisaient entendre !

Philippe qui écoutait son poste de TSF expliqua qu'un certain Führer, Adolf, montrait sa fureur afin de conquérir son « espace vital ». Il rassemblait des milliers de fanatiques pour créer une « Wehrmacht » avec des bottes.

En septembre 1939, l'infanterie française bivouaque dans les studios de cinéma construits le long de la « route stratégique de l'Est », prête pour défendre Paris.

1940, la Wehrmacht est là

Les nouvelles étaient peu rassurantes : « *quoi ? ils contournent la ligne Maginot !* ». Nos anciens combattants annoncent les mauvaises nouvelles ; les mamans courent aux écoles récupérer leurs bambins.

C'était la panique ! les Allemands sont là ! Tout le monde se retrouve à la Mairie. Que faire ? Le Maire qui attendait des informations du Préfet conseilla aux gens de faire des provisions, « *on ne sait jamais !* »

Les soucis de l'Armée Allemande

L'Armée allemande n'avait plus de pétrole et de caoutchouc pour ses camions, ses Panzers, ses avions et sa marine...

Les chimistes de la grande industrie « IG-Farben » avaient réussi à fabriquer de l'essence et du caoutchouc synthétiques à partir du charbon (sans oublier le terrible gaz mortel « Zyklon B ») ..."

A la fin de cette guerre, IG-Farben est démantelée en 3 groupes : « Bayer » pour les médicaments, « Agfa » pour la photographie et « Hoechst » pour la chimie.

Joinville sous l'occupation

Un Ministère du ravitaillement est créé. Le 10 mars 1940 un décret gouvernemental met au point les modalités des cartes de ravitaillement pour chaque Français.

Mais Joinville était encore une agglomération semi-campagnarde avec ses nombreux jardins et horticultures.

Les bouchers avaient installé des cages, des volières derrière leur magasin pour élever des lapins, des poules. Les pêcheurs furent nombreux sur la Marne. Nombreuses furent également les « fermes » dans les cours d'immeubles où l'on élevait une ou deux vaches

© Quora.com



pour leur lait.

D'une façon générale, les jardins de Joinville permettaient un bon approvisionnement de ses habitants. Les topinambours, les rutabagas, les betteraves rouges remplaçaient les pommes de terre réquisitionnées (avec leurs doryphores) par les troupes allemandes. L'hiver 1940-1941 a été particulièrement rude (-14°), il a gelé pendant 70 jours. Il a fallu abattre tous les arbres de Polangis et de l'Île Fanac... L'usine des eaux de Joinville ne pouvait plus alimenter Paris.

Les infos étaient la grande inquiétude de tous les Français. Nos Joinvillais écoutaient celles venant de Londres ; des groupes très discrets se réunissaient à l'abri de toutes oreilles malsaines qui auraient pu les dénoncer à la Geheime Staatspolizei (GESTAPO) pour un embarquement immédiat vers le Struthof.

Un exemple entre des centaines : un professeur de l'École du Centre ayant demandé à ses élèves « qui avait déjà écouté la radio anglaise ? » ; un élève leva le doigt ! « Moi ! ». Le lendemain, cet élève et ses parents avaient disparu...

L'usine Pathé tournait au ralenti, n'ayant à traiter que quelques films produits par les studios de Joinville.

En février 1940, un gigantesque incendie ravage six des sept plateaux de Cinéromans.

Cet incendie eut pour conséquence un désintéressement de l'armée allemande pour ces studios et une certaine indépendance pour les réalisateurs vis-à-vis de l'occupant. Ainsi, 220 films furent tournés à Joinville durant ces quatre années d'occupation allemande (nous citerons « les enfants du Paradis », « la nuit fantastique », « les corbeaux », « les visiteurs du soir » ...)

Dès l'arrivée des troupes allemandes, l'accès au Bois de Vincennes a été interdit, les routes menant au Fort-Neuf et à la Cartoucherie fermées. Le champ de courses de Vincennes, fermé au public servait de champs de manœuvre à l'armée. Les lacs Daumesnil, Gravelle et Porte Jaune restaient accessibles aux promeneurs. L'école d'horticulture du Breuil située sur l'ancienne « ferme de la Faisanderie » continuait à former de jeunes paysagistes. Le grand stade « Pershing » fut transformé en un vaste dépôt de camions et de chars français. La « Cartoucherie » était devenue un dépôt de fusils.

Tout ce matériel était acheminé par rail ; les convois étaient formés à la gare de Joinville pour partir vers le front.

Le Pont de Joinville

Depuis des siècles, le chemin direct allant de Paris vers l'Est traversait la ville de Vincennes puis le Bois de Vincennes pour aboutir au fameux pont qui enjambait la Marne.

C'était le chemin qu'empruntèrent toutes les troupes pour venir envahir la capitale : les Bourguignons, les Anglais, Henri IV, Turenne, les Condé, le Maréchal Oudinot, les Prussiens, les Cosaques, la Wehrmacht...



Inversement les troupes françaises stationnées à Paris traversaient la Marne au même endroit pour aller combattre les ennemis venant de l'Est...

La RN4

Ce trajet était donc considéré comme une « route stratégique » avec son pont sur la Marne. Sa destruction se traduisait par l'isolement de la capitale et l'arrêt de son ravitaillement. D'après les plans d'André Maginot, cette route stratégique devait permettre aux troupes françaises d'aller rapidement vers l'Est ; d'où la rectification de la traversée de Champigny, la construction d'un nouveau pont, solide, en béton à Joinville.

Restait le problème de la traversée de la ville de Joinville et de couper la ligne de chemin de fer de la Bastille.

Sans état d'âme, on décida de supprimer l'ancestrale « rue du Pont » curviligne et pentue et de la remplacer par une large route droite qui devait passer sous les voies de chemin de fer, se prolongeait vers Saint-Maurice pour aller longer la Marne vers les boulevards extérieurs de Paris à Bercy. Rien que cela...

L'intérêt de la Nation et des militaires était en jeu !

En 1944, le pont en béton, s'appuyant sur l'île Fanac était terminé.

Des Abris pour les Joinvillais

Vu la proximité de Joinville avec la capitale, les sirènes, installées sur le toit de la Mairie, hurlaient très souvent pour avertir les habitants d'aller se réfugier dans un abri souterrain sous la place Mozart. Comme en 1918, le chemin de halage du tunnel du Canal de Saint-Maur fut ouvert aux habitants en cas d'attaque aérienne.

L'ordre d'Hitler

Début août 1944, les armées alliées s'approchèrent rapidement de Paris, ce qui mit le Führer Adolf Hitler en une vive fureur !

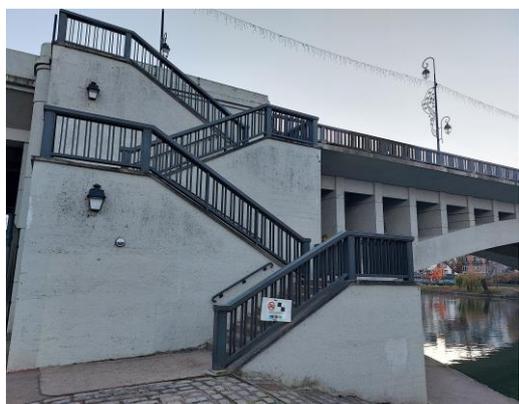
Il donna l'ordre au Gouverneur militaire de Paris, le Général Von Choltitz, de placer des mines sous tous les monuments de Paris et surtout sous les ponts de la ville.

On ne sait pas s'il avait désigné nommément le pont de Joinville, mais Von Scholtitz connaissait l'importance de ce pont. Ainsi en cas d'arrivée des troupes alliées, la ville de Paris devait être un champ de ruines et les troupes US et françaises ne pouvaient plus traverser les fleuves en direction de l'Allemagne.

A Joinville, des explosifs ont été placés dans une chambre à mines du pont. Ce pont comporte six cellules fermées par de lourdes portes en fer, aux pieds des piliers : quatre sur l'île Fanac et deux sur la rive gauche.

C'est dans la cellule située au bas de l'escalier menant à Polangis que furent placés les explosifs ; cette cellule devint ainsi la chambre à mine du Pont de Joinville.

Heureusement pour Paris... et pour Joinville... Von Choltitz, bravant les ordres de son Führer, ne donna pas l'ordre de détruire Paris... et notre Pont tout neuf.



Flux et Reflux

L'armée du Général Patton et la 2^e DB s'approchaient rapidement de Paris, ce qui provoqua une certaine agitation dans tous les bureaux des administrations militaires nazies.

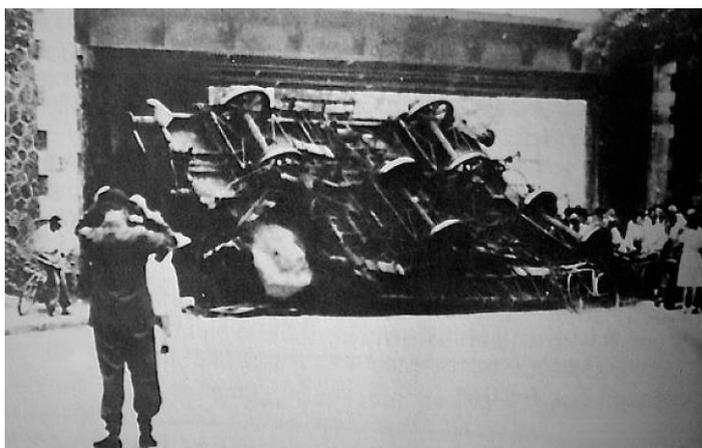
Les documents importants furent placés dans des caisses chargées sur des camions civils réquisitionnés et des voitures. Mais pas seulement des papiers officiels ; de nombreux « souvenirs » comme des tableaux de maîtres, de l'argenterie, du mobilier de luxe...

Ainsi le Pont de Joinville vécut un véritable déménagement vers l'Est. Quatre années plus tôt, c'était l'inverse, de l'Est vers Paris.

Nos Joinvillais, bien curieux mais prudents, observaient ce reflux de l'envahisseur. Les « feldgendarmes » reconnaissables à leurs plaques pectorales, canalisèrent tant bien que mal cet exode. Les « souris grises », auxiliaires de la Wehrmacht, avaient été les premières à prendre la fuite vers leur « Heimat » .

Grandeur et décadence, flux et reflux...

La Bataille du Pont de Joinville



Barricade sous le Pont à l'aide de 5 gros camions allemands au niveau de l'escalier desservant le quai de Polangis

© Candidus Infos Joinville

La libération de Paris, la capitale, le symbole de la France, avait une valeur considérable auprès de la résistance, auprès de tous les Français. De nombreux récits de ce 25 août 1944 ont été publiés. Les villes

de la banlieue ont suivi le même exemple que Paris mais n'ont pas eu le même écho médiatique. Ainsi l'insurrection de Joinville-le-Pont n'a pas eu les honneurs des publications alors que son fameux Pont (également miné) devait permettre la suite de la progression de la 2^e DB vers l'Est ! Les FTPF (Francs-tireurs et partisans français) de Joinville envoyèrent un coursier à vélo avertir Rol-Tanguy de la situation du Pont de Joinville.

Rol-Tanguy fit venir aussitôt des résistants roumains armés de fusils mitrailleurs qui s'installèrent à « la Pomme d'Api » et à « la Rive Fleurie » ce qui leur permit de défendre le barrage sur le Pont. Les gendarmes de Joinville et les FFI engagèrent le combat avec les Allemands situés à la gare et arrivèrent à les déloger.

Les Français purent alors surveiller le pont et en interdire l'accès malgré les 12 impacts d'obus allemands provenant de la place de Verdun.

Un détachement de 400 à 500 Allemands armés de canons, de mitrailleuses, escortant l'obusier « Karl » arrivèrent à Champigny.

Les obus de « Karl » étaient capables de détruire tout un quartier de Paris. « Karl » était la réplique de la « Grosse Berta » de 14/18.

Le détachement avança sans encombre jusqu'à la place de Verdun où il fut pris sous un déluge de feu provenant de la gare, du quai Beaubourg et du quai de Polangis.

Un boucher avec d'autres résistants logés dans les étages de la « Pomme d'Api » riposte à l'aide d'un simple fusil de chasse...

Malheureusement des Joinvillais trouvèrent la mort. D'autres, blessés, seront conduits à l'hôpital de Créteil ou soignés au poste de secours de la Croix Rouge dans l'école Oudinot.

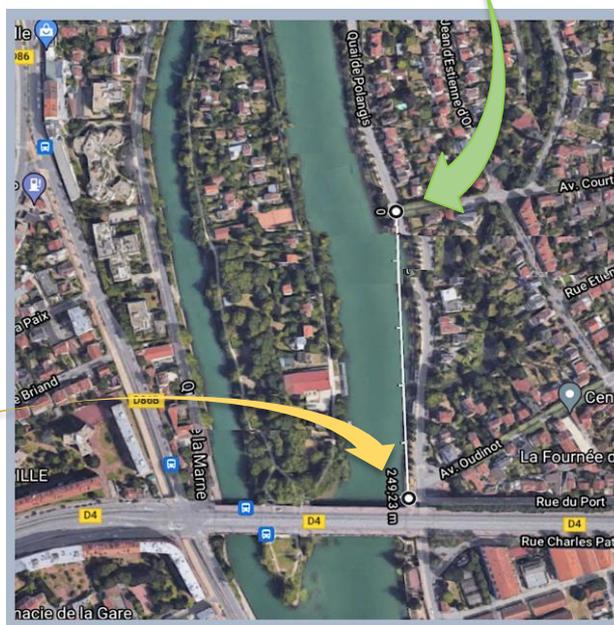
Comment faire sauter le Pont ?

Ne pouvant traverser le Pont, le détachement allemand décrocha vers le Fort de Champigny en abandonnant de nombreuses victimes.

Dissimulé au coin de l'Avenue Courtin et du Quai de Polangis, **Orsay**, tireur d'élite de la guerre de 14/18, avait pour mission d'abattre tous les Allemands qui voulaient s'approcher de la chambre à mines du Pont. A ses côtés, **Michel Talon** le servait en munitions.

...Les balles sifflaient lorsqu'elles passaient au loin, mais elles miaulaient lorsqu'elles vous rasaient de près...

Les Allemands envoyèrent par vagues successives de très jeunes soldats pour faire sauter le Pont. Mais aucun d'eux n'a pu atteindre la chambre.



Le dernier soldat ayant tenté de descendre l'escalier fut touché par Orsay. Il mourut accroché à la balustrade de l'escalier.

Orsay pleura amèrement en voyant que ce soldat n'avait que 15 ans...

Le Char « Buttes Chaumont »

Il nous a paru essentiel de montrer l'histoire de la libération de Joinville-le-Pont au travers de celle d'un simple char, le « Buttes Chaumont » sous le commandement de l'adjudant Legrand, qui prendra le nom de Jean Nohain, auteur-animateur-parolier célèbre de radio puis de télévision ! avec son jeune pilote, Michel Fry qui fêtera ses 18 ans lors de la libération de Joinville !



© Agence LAPI (Les Actualités Photographiques Internationales), agence de photographe.

C'est grâce à ce char, venant de Paris, ayant à son bord le Capitaine français VIVIER et le major allemand KOOTRUP, que les combats sur le Pont de Joinville ont cessé !!!



Michel Talon sur le Pont, lors d'une commémoration de la Libération de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne)



Chantal Colin et Michel Talon

Sources :
René DENNILAULER
Photos : ANMONM 94

Cérémonie de La Flamme Sacrée

Participation du Conseil des enfants de la ville d'Orly à la cérémonie du ravivage de la Flamme de la Nation



Ce 3 décembre 2021, les jeunes représentants du conseil municipal des enfants de la ville d'Orly ont accompagné la section du Val de Marne de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite lors de la cérémonie du Ravivage de la Flamme organisée

comme chaque année le jour de l'Anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

Devant le Général représentant du Président de la Flamme, le Président de l'ANMONM, Patrick Sandevour, les représentants des sections venus de toute la France, les jeunes conseillers municipaux étaient très fiers de porter dignement les couleurs de la France devant le tombeau du soldat inconnu.

Merci à **Axel Brizard, Tya Meunier, Rose Bellet, Sarah Bendeddouche, Matteo Di Mambro, Kenneth Chu, Céline Bensmail** et à leurs accompagnateurs, Mesdames **Stéphanie Benloulou**, animatrice du conseil municipal des enfants et **Isabelle Loursel**, Directrice Générale Adjointe en charge du pôle culture et vie locale de la ville d'Orly pour leur participation à cet événement.

Ils recevront, lors d'une prochaine cérémonie, le diplôme d'Ambassadeur de Mémoire.

Diner au restaurant « Chez Françoise » après la cérémonie du ravivage de la Flamme

A la suite de la cérémonie du ravivage de la flamme, les compagnons du Val de Marne se sont réunis au restaurant chez Françoise pour se réchauffer dans une atmosphère sympathique.

Ce bon moment, organisé par notre Vice-président André Sevez, a été particulièrement apprécié dans cette période incertaine où les rencontres entre compagnons ont été rares.



Le Comité Départemental

Membres du Bureau



Présidente

Chantal COLIN

01 48 85 01 16 – 06 08 23 89 69

chantal-colin@orange.fr

**Vice-président et Trésorier
Administrateur national**

Patrick LEMARCHAND

06 29 41 91 33

anmonm@lemarchand.eu

Vice-président
*En charge des activités,
Responsable du prix de
l'Éducation Citoyenne et du
Civisme*

André SEVEZ

01 48 92 96 22 - 06 10 96 01 79

andresevez@sfr.fr

Secrétaire

Alain FILLION

01 46 82 16 65 - 07 89 53 74 42

alain.fillion@orange.fr

Secrétaire-adjoint
En charge de l'entraide

Odile NÉEL

01 48 85 56 29 – 06 70 63 14 13

odile.neel@orange.fr

Trésorier-adjoint

Jean-François FABRE

06 60 43 86 52

jffabre94430@orange.fr

Conseiller numérique

Michel TERDJMAN

06 08 90 55 00

michel.terdjman@orange.fr

Le Comité Départemental

Membres du Comité

**Coordination des Délégués locaux
Communication**

Sylvie GONNET
06 10 01 69 62
sc.gonnet@orange.fr

**Coordination des Délégués locaux
Adjoint**

Jean-Paul MORDACQ
01 42 07 30 73
maujpm@bbox.fr

Vérificateur aux comptes

Bernard LOTH
09 82 54 35 05 - 06 87 82 63 83
lothbernard@gmail.com

Porte-Drapeaux

Alain MERIGOT
01 48 85 89 00 - 06 81 18 62 16
alain.merigot@free.fr

Liaison Associations patriotiques

Monique OLIVIERI
01 43 28 65 67 - 06 08 63 35 24
moniqueolivieri@sfr.fr

**Liaison Associations patriotiques
Adjoint**

Guy MACHIN
06 69 53 95 21
guy.machin@gmail.com

Liaison Associations de jeunesse
*(Croix-Rouge française, Classe de Défense,
Jeunes Sapeurs-Pompiers)*

Hervé PILET
07 66 21 25 79
hpilet@gmail.com

Membres hors Comité

**Président Honoraire
Conseiller à la Communication**

Olivier ZANG
01 43 74 36 88- 06 75 22 49 92
reivilogna@aol.com

**Président Honoraire
Conseiller à la Communication**

Alain LE CLECH
01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81
amleclech@aol.com

Les Délégués Locaux

Coordination des Délégués Locaux

Responsable
Sylvie GONNET
06 10 01 69 62
sc.gonnet@orange.fr

assistée de :
Jean-Paul MORDACQ, membre du Comité
01 42 07 30 73
maujpm@bbox.fr

Délégués de l'arrondissement de CRÉTEIL

Délégué d'Arrondissement	Jean-Paul MORDACQ 01 42 07 30 73 maujpm@bbox.fr	Comité
ABLON, ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-ST-GEORGES	André SEVEZ , 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr	Vice-président
ALFORTVILLE	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com	
BOISSY-SAINT-LEGER, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON	Moncef JENDOUBI 06 61 92 43 38 moncef.jendoubi@gmail.com	
BONNEUIL, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Patrick LEMARCHAND 01 48 89 03 17 anmonm@lemarchand.eu	Vice-président et Trésorier Administrateur national
	assisté par Alain MERIGOT 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr	Comité
CHARENTON-LE-PONT, SAINT-AURICE	Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net	

Délégués de l'arrondissement de NOGENT-SUR-MARNE

Délégué d'Arrondissement	<i>Poste à pourvoir</i>	
BRY-SUR-MARNE	<i>Poste à pourvoir</i>	
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard94@gmail.com	
CHENNEVIÈRES, ORMESSON	Jean-François FABRE 06 60 43 86 52 jffabre94430@orange.fr	Trésorier adjoint
FONTENAY-SOUS-BOIS	Francis SEGURET 01 48 75 66 67 – 06 60 92 77 96 francis.seguret@gmail.com	
JOINVILLE-LE-PONT	François JACQUET 01 48 85 05 02 - 06 83 13 03 18 francois@jacquet.ovh	
LE PERREUX-SUR-MARNE	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com	Président honoraire, Conseiller auprès du comité
LE PLESSIS-TRÉVISE, VILLIERS-SUR-MARNE, LA QUEUE-EN-BRIE, NOISEAU	<i>Poste à pourvoir</i>	
NOGENT-SUR-MARNE	Michel GOETHALS 01 48 73 37 76 michel.goethals@orange.fr	
SAINT-MANDÉ	Guy MACHIN 06 69 53 95 21 guy.machin@gmail.com	Comité
VINCENNES	Olivier ZANG 01 43 74 36 88 - 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com	Président honoraire, Conseiller auprès du comité

Nouveaux Adhérents à notre Section

Issus de la promotion du 1^{er} janvier 2021

CALVARIN	Élisabeth	Le Perreux sur Marne	Chevalier
DEMOURES	Thomas	St Maur des Fossés	Chevalier
FRAJ	Nora	Thiais	Chevalier
FRIEDMANN	Stéphane	Nogent sur Marne	Chevalier
LORIFERNE	Jean-François	Marolles en Brie	Chevalier
NORTIER	Gilles	Bry-sur-Marne	Chevalier
PLESCA	Jacob	Le Plessis Trévisé	Chevalier
QUINTARD	Roger	Paris	Chevalier
ROCHE	Hélène	Villecresnes	Chevalier
SAVIGNAC	Christian	St Maur des Fossés	Sympathisant
SCHILLER	Olivier	Neuilly-sur-Seine	Chevalier
WEY	Raymond	Maisons-Alfort	Grand Officier

Le Comité leur souhaite la bienvenue.



Nos Peines



BONNEVILLE	Alain	Saint-Maur-des-Fossés	Commandeur	1936
LEVY	Gilles	Saint-Maur-des-Fossés	Grand Officier	1924
LUCIANI	Jean	Nogent-sur-Marne	Commandeur	1926
GOUTTE	Jean-Pierre	Bry-sur-Marne	Officier	1946
LEFORT	Odette	Maisons-Alfort	Sympathisant	1928

Le Comité présente à leurs familles l'expression de ses condoléances attristées.

Nominations et Promotions



Par décret du 31 décembre 2020 - Civils :

(Classé par ville)

ANANIAN	Béatrice	ALFORTVILLE	Chevalier
DERBOIS	Michel	ALFORTVILLE	Chevalier
LEMIERE	Martine	ALFORTVILLE	Chevalier
PITTET	Caroline	ARCUEIL	Chevalier
VAISSAIRE	Sylvie	ARCUEIL	Chevalier
EYCKEN	Benoit	BRY SUR MARNE	Chevalier
KOSMANN	Francine	BRY SUR MARNE	Chevalier
NORTIER	Gilles	BRY SUR MARNE	Chevalier
COSTANTINI	Patricia	CHAMPIGNY SUR MARNE	Chevalier
DA SILVA	Daniel	CHAMPIGNY SUR MARNE	Chevalier
LAJARRIGE	Christian	CHAMPIGNY SUR MARNE	Chevalier
DAMERVAL	Thierry	CHARENTON LE PONT	Commandeur
GOSSE	Christine	CHARENTON LE PONT	Officier
DEFER	Julien	CHOISY LE ROI	Chevalier
BUROSSE	Sophie	CRETEIL	Chevalier
CARAUX PAZ	Pauline	CRETEIL	Chevalier
SCAPIN	Bernard	DUCOS	Chevalier
BLACHET	Sylvia	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
DANIEL GENC	Stéphanie	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
DURAND	Patrick	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
VERBOIS	Christophe	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
DUBOIS MONKACHI	Myriam	GENTILLY	Chevalier
BAUDASSE	Philippe	IVRY SUR SEINE	Chevalier
DUJEANCOURT AZOULAY	Magalie	IVRY SUR SEINE	Chevalier
HENROT	Pascale	IVRY SUR SEINE	Chevalier
VEIL	Sibyle	IVRY SUR SEINE	Chevalier
ROZET	Lionel	JOINVILLE LE PONT	Chevalier
TANGUY	Jean-Michel	LE KREMLIN BICÊTRE	Officier
AVRANE	Jean-Jacques	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
SCHAEFFER	Michele	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
SPREUX	William	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
PLESCA	Jacob-Ioan	LE PLESSIS TREVISE	Chevalier
GOUTORBE	Brigitte	MAISONS ALFORT	Chevalier
OLIVERO	Joëlle	MAISONS ALFORT	Chevalier

Nominations et Promotions

Par décret du 31 décembre 2020 - Civils :

(Classé par ville) - Suite

FERRANT	Yannick	MANDRES LES ROSES	Chevalier
LORIFERNE	Jean-François	MAROLLES EN BRIE	Chevalier
BONNET	Marie-Josèphe	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
CAYROLS	Martine	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
FRIEDMANN	Stéphane	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
LATOURNERIE	Aurore-Ségoène	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
RENOUIL TIBERGHIE	Karine	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
TALES	Romain	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
GLAZAS	Catherine	NOISEAU	Chevalier
ABITBOL	Isabelle	ORMESSON SUR MARNE	Chevalier
ESTEVE	Nadine	ST MANDÉ	Chevalier
RIOU	Bruno	ST MANDÉ	Officier
VAYSSIER TAUSSAT	Muriel	ST MANDÉ	Chevalier
BOISSY	Édouard	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
BRIDENNE	Geneviève	ST MAUR DES FOSSÉS	Officier
GARDETTE	Alexandre	ST MAUR DES FOSSÉS	Officier
RAF URBAN	Raphaël	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
THOUZERY	Isabelle	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
BEAUCHEMIN FLOT	Christine	ST MAURICE	Chevalier
MICHON	Daniel	ST MAURICE	Chevalier
AUQUIERE	François	SUCY EN BRIE	Chevalier
FRAJ	Nora	THIAIS	Chevalier
ROCHE	Hélène	VILLECRESNES	Chevalier
VIRATELLE	Marie-Christine	VILLECRESNES	Chevalier
POISSON	Daniel	VILLIERS SUR MARNE	Chevalier
ASHWORTH	Catherine	VINCENNES	Officier
BERMOND	Valérie	VINCENNES	Officier
IANNUCCI	Frédéric	VINCENNES	Officier
NIZRI	Laurent	VINCENNES	Chevalier
PICAUD	Manuel	VINCENNES	Chevalier
BAUDIER	Thierry	VITRY SUR SEINE	Officier
OLLIVIER	Emmanuel	VITRY SUR SEINE	Chevalier
SANTONI	Chantal	VITRY SUR SEINE	Chevalier
SCHENIN KING	Solange	VITRY SUR SEINE	Chevalier

Nominations et Promotions

Par décret du 17 octobre 2020 – Militaires, Active :

(Classé par ville)

DECHANET	Julien	ARCUEIL	Chevalier
GERART	Virginie	ARCUEIL	Chevalier
GORI	Bertrand	ARCUEIL	Chevalier
HRCEK	Tomislave	ARCUEIL	Chevalier
KLICKI	Vincent	ARCUEIL	Chevalier
LOIZEAU	Olivier	ARCUEIL	Chevalier
MADELIN	Grégoire	ARCUEIL	Officier
RAIMONDO	Jean-Michel	ARCUEIL	Chevalier
MARTEL	Ludivine	L'HAY LES ROSES	Chevalier
MOULLEC	Olivier	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
PATENOTRE	Marion	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
PRUDHOMME	Charles	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
SEPTSEAULT	François	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
BORDIER	Emmanuel	LE PERREUX SUR MARNE	Officier
ARZ	Dominique	MAISONS ALFORT	Chevalier
BESLE	Jérôme	MAISONS ALFORT	Chevalier
BRAY	Stéphanie	MAISONS ALFORT	Chevalier
GIL	Christine	MAISONS ALFORT	Chevalier
JANIS	Olivier	MAISONS ALFORT	Chevalier
LEPRINCE	Albin	MAISONS ALFORT	Chevalier
NOCHEZ	Sébastien	MAISONS ALFORT	Chevalier
CREMADES	Serge	ST MANDÉ	Officier
DUVERGER	Vincent	ST MANDÉ	Commandeur
DEMOURES	Thomas	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
JEAN GILLES	Rodolphe	ST MAURICE	Chevalier
DELFAUX	Fabrice	VILLEJUIF	Officier
BARON	Jean	VINCENNES	Chevalier
BARTHELEMY	Benjamin	VINCENNES	Chevalier
OLLIVIER	Jean-Claude	VINCENNES	Chevalier
PERON	Fabienne	VITRY SUR SEINE	Officier

Nominations et Promotions

Par décret du 17 octobre 2020 – Militaires, Réserve :

(Classé par ville)

HAMON	Patrick	BRY SUR MARNE	Officier
JACQUET	François	JOINVILLE LE PONT	Commandeur
PASCUAL	André	L'HAY LES ROSES	Chevalier
WEY	Raymond	MAISONS ALFORT	Grand Officier
HOEGELI	Bernard	ST MANDÉ	Officier

Par décret du 21 mai 2021 – Civils :

(Classés par ville)



BAYOUT	Vincent-Olivier	ABLON SUR SEINE	Chevalier
CARTIER	Céline	BRY SUR MARNE	Chevalier
GUILLOT	Ingrid	CHAMPIGNY SUR MARNE	Chevalier
CHALEL	Carole	CHENNEVIERES	Chevalier
VAYRON DE LA MOUREYRE	Helene	CHOISY LE ROI	Chevalier
LUSZCZ	Nathalie	CRETEIL	Chevalier
BESSAC	Gisèle	FONTENAY SOUS BOIS	Commandeur
BESSE	Chantal	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
BOUCARD	Christian	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
EUZEN	Agathe	GENTILLY	Chevalier
PLAIGNAUD	Anne	JOINVILLE LE PONT	Chevalier
KLEITMAN	Marcel	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
LAROCHE	Roland	LE KREMLIN BICÊTRE	Chevalier
COUTARD	Justine	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
DEGERINE	Sylvie	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
OCCHINI	Catherine	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
GUYOMARCH	Nicolas	MAISONS ALFORT	Chevalier
LALLET	Alexandre	MAISONS ALFORT	Chevalier
HORREARD	Jean-Philippe	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
CHARPENEL	Yves	PERIGNY	Commandeur
BOURGOIS	Etienne	ST MANDÉ	Officier
DUPAS	Christelle	ST MANDÉ	Chevalier
BOUZOU	Nicolas	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
CAMPARGUE	Benoit	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
FARRUGIA	Audrey	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier

Nominations et Promotions

Par décret du 21 mai 2021 – Civils :

(Classé par ville) - Suite

GIET	Catherine	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
GUILLERMIER	Lydia	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
MACE	Marion-Anne	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
PHEULPIN	Isabelle	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
ZOLYNSKI	Celia	ST MAUR DES FOSSÉS	Chevalier
CHASSAING	Jean-Luc	ST MAURICE	Chevalier
HAMANI	Hamid	THIAIS	Chevalier
VARIETTE	Hortense	VALENTON	Chevalier
BEDDEK	Karim	VILLENEUVE LE ROI	Chevalier
BROUILLET	Jérôme	VINCENNES	Chevalier
HATEM GANTZER	Ghada	VINCENNES	Officier
LARROQUE	Emmanuelle	VINCENNES	Chevalier
MALHERBE	Alexandra	VINCENNES	Chevalier
RENAUD	Marie-Christine	VINCENNES	Chevalier

Par décret du 15 juin 2021 – Militaires - Active :

(Classé par ville)

AKNOUCHE	Christophe	ST MAUR DES FOSSÉS	Officier
CEPPA	Franck	ST MANDÉ	Officier
DEBARGE	Philippe	ARCUEIL	Commandeur
DELPRAT	Jean-Philippe	ARCUEIL CEDEX	Officier
EIDESHEIM	Johann	ARCUEIL CEDEX	Officier
LATAPY	Jean-Marc	LE KREMLIN BICÈTRE	Commandeur
LE GUYADEC	Thierry	ST MANDÉ	Officier
LUCIANI	Nora	ARCUEIL CEDEX	Officier
TALON	Christophe	ARCUEIL CEDEX	Officier

11 novembre 2021 à Créteil.

Présidé par Madame la Préfète du Val-de-Marne,
Dépôt de gerbe de l'ANMONM94,
JP Mordacq et C. Colin
accompagnés par 2 jeunes de Créteil

Photos de Franck Lanore



Interview réalisé par
Sylvie Gonnet

Interview de Pascal JOBART, Un homme d'engagement et de Service

Pascal JOBART est né le 4 juillet 1967. Dès l'âge de 17 ans, une volonté forte l'habite, le besoin de servir. A 17 ans, il intègre les Scouts de France



et s'attache à cet engagement à travers différentes missions et fonctions qu'il exercera au service de notre jeunesse, ceci pendant près de 31 ans. Parallèlement, il suit des études scientifiques à la faculté de Paris VI et intègre un module de découverte des métiers de l'enseignement proposé par l'École Normale de Paris. Il y découvre le métier d'enseignant. Il a un coup de cœur pour cette mission qui est pour lui un prolongement naturel de son engagement pris dans

le scoutisme, celui de se mettre au service de la jeunesse, de la former, de l'accompagner et contribuer à son éducation. Il y rencontre des formateurs qui aiment et croient en ce métier. Il se sent en harmonie et continue ses études dans cette voie. Remarqué par ses encadrants, il se voit proposer entre 1989 à 1991 de suivre un tout nouveau cursus pilote de Sciences de l'Éducation, préfiguration des futurs **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)**, ce qu'il fait avec brio.

Puis c'est l'heure de partir au service militaire. Il choisit de devenir enseignant-répétiteur du contingent au Lycée Militaire d'Autun.



Son expérience déjà conséquente auprès d'enfants de 12 ans à 18 ans s'enrichit de cette belle expérience et le conforte dans son choix du métier d'enseignant.



Il enseigne successivement à Paris, dans le Val d'Oise puis dans le Val-de-Marne et assure pendant 4 ans la mission de chef d'établissement d'un ensemble scolaire.

Pascal JOBART dit avoir eu la chance de rencontrer des personnes d'exception et il avoue avec un grand sourire, vouloir, à son tour, transmettre à des jeunes ce qu'il a reçu d'eux.

En 2010, repéré pour son engagement au service du lien Armées-Jeunesse et du travail de mémoire, le Ministère de l'Éducation Nationale le choisit pour devenir auditeur à la 5^e session du séminaire «

Cohésion Nationale et Citoyenneté » de l'**Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)**

Là encore, repéré pour ses qualités humaines et professionnelles, il intègre la réserve citoyenne de défense et de sécurité en tant

que Réserviste Local à la Jeunesse et à la Citoyenneté (RLJC), ceci auprès du Gouverneur de Paris. Dans le même temps, le Ministère de l'Éducation Nationale le nomme, en 2012, représentant du Ministère auprès de la Commission Armée Jeunesse, mission qu'il exerce encore aujourd'hui.

Depuis 2000, il assure la mission de professeur relais défense en collège. Depuis 2011, il pilote des classes défense sécurité globale (CDSG) et assure le lien Armées-Jeunesse et un engagement assidu dans le travail de mémoire auprès des jeunes.



Depuis 2014, il mène un partenariat actif avec la section du Val-de-Marne de l'ANMONM qui soutient les actions de la classe de défense

Devenu coordonnateur zonal adjoint puis coordonnateur zonal en titre des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté de la zone de défense d'Ile-de-France auprès du

Gouverneur Militaire de Paris, il s'attache dans le cadre de cette mission et de son engagement de terrain à mettre en synergie les institutions et les associations œuvrant au lien armées nation et au travail de mémoire. C'est ainsi qu'il a tissé des liens étroits avec



L'association nationale des membres de l'ordre nationale du Mérite du Val-de-Marne (ANMONM94), dont il est membre, mais aussi avec la **Société des membres de la Légion d'Honneur (SMLH)** et bon nombre d'associations telles la **Fédération nationale André Maginot (FNAM),** le



Souvenir Français, l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) et encore bien d'autres.

Il est titulaire des distinctions officielles suivantes : Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur des Palmes académiques, médaille de bronze de la Défense Nationale, médaille de bronze des services militaires volontaires, médaille de bronze de la Sécurité Intérieure et enfin médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif.

Il a par ailleurs été distingué des Palmes d'Or du Bénévolat et de la médaille du Mérite Bénévole échelon vermeil, ainsi que d'autres distinctions associatives.



Devant ce parcours d'exception, une citation de Jean BODIN lui sied merveilleusement :

*« Il n'est de richesse
que
d'homme »*

Cérémonie

Prix nationaux individuels et collectifs 2020 et 2021



Le 3 décembre 2021, après-midi, a eu lieu dans les locaux de l'Assemblée nationale, la remise des prix nationaux individuels et collectifs 2020 et 2021, du civisme et de l'engagement citoyen Jeunes Sapeurs-Pompiers.

1^{er} prix du Civisme individuel (2020)

Enzo GUETAIFA-JONZO

Section 66 *Pour secourir sa sœur, Enzo fonce sur un homme armé, lui donne deux coups de poing et un coup de genou, ce qui le fait tombé ...*

2^{er} prix du Civisme individuel (2020) Gaël DIJOUX-RATANA - Section 54

Gaël a secouru une amie qui a fait une tentative de suicide

1^{er} prix du Civisme collectif (2020) Melinda CUVELLIER, Antoine DEBRUYNE, Léo LEFEBVRE – Section 62

Trois jeunes verquinois

Dans le cadre des mesures sanitaires liées à la COVID 19, Ils participèrent deux jours durant, les 20 et 26 mai, à la distribution de masques à la population en expliquant pourquoi se protéger et comment le porter

Projet mémoriel et Mur du Souvenir

Collège ST REGIS – St MICHEL

Le Puy en Velay – Section 43

Prix spécial du jury – Prix Année de Gaulle (2020) Mathilde CASTELNAU - Section 12

Mathilde est passionnée par l'histoire du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie

Mathilde rédige un mémoire pour l'oral du brevet : Un petit livre intitulé « Overlord »

1^{er} prix du Civisme individuel (2021) Lucas PAQUIN Section 57

Lucas voit un mineur se faire agresser et s'interpose. L'agresseur le menace d'un couteau de cuisine et tente de lui porter plusieurs coups. L'agresseur est arrêté par la gendarmerie.

2^{er} prix du Civisme individuel (2021) Inès BIGONNET Section 30

Regard neuf sur l'autisme : rencontre avec Inès, 16 ans, Réalisatrice de « Moi, Léa »

1^{er} prix du Civisme Collectif (2021) 29 jeunes du Conseil Municipal Junior - Ferté St Aubin - Section 45

Action pour la Mémoire de 58 jeunes du maquis de By, exécutés par les nazis, le 10 juin 1944. Messe, cérémonie solennelle, ...

2^{ème} prix du Civisme Collectif (2021) 6 élèves de Terminale du Lycée polyvalent Simone Veil de Brive la Gaillarde : Théo MARTINIE, Jade PESTOURIE, Loane SUDOUR, Kevin POZO, Tony DE SOUSA, Ekaterina PETROSYAN – Section 19
Des élèves repèrent d'eux-mêmes les jeunes isolés ou en souffrance, victimes de harcèlement dans leur propre lycée et ensuite ils les signalent à un adulte référent. Ils sont qualifiés de « sentinelles »

Prix national de l'engagement citoyen – Jeunes sapeurs-pompiers – 1^{er} prix collectif

La section JSP « Les 3 vallées » Belvoes – Saint-Cyprien – Le Bugue : Section 24

Prix national de l'engagement citoyen – Jeunes sapeurs-pompiers – 1^{er} prix collectif

La section JSP de Châtenois – Section des Vosges

Prix national de l'engagement citoyen

Jeunes sapeurs-pompiers

1^{er} prix Individuel

Gianni de Berti - Section Isère

Prix national de l'engagement citoyen – Jeunes sapeurs-pompiers

1^{er} prix Individuel

Mathias Saisse - Section Vaucluse



Jean-Pierre GOUTTE

Le 21 juillet 2021, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre compagnon et ami Jean-Pierre GOUTTE.

Nous adressons à son épouse et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Jean-Pierre a été nommé chevalier de l'Ordre national du mérite le 25 septembre 2005 par le ministère de la justice. Il a été promu officier le 22 novembre 2015. Il a tout de suite adhéré à la Section ANMONM 94.

Devenu membre du bureau, il a exercé les fonctions de secrétaire pendant de nombreuses années avant de laisser la place à Christophe HONDEMARCK en 2016.

Nous nous souvenons de sa grande implication. Jean-Pierre grâce à ses nombreuses relations nous a ouvert les portes du prestigieux Palais de justice de Paris.

Il avait un grand sens de la communication, nous gardons tous le souvenir des déjeuners au restaurant du palais qui nous accueillait sans réserve.



Grâce à un carnet d'adresses bien rempli, il participait discrètement au rayonnement de la section. Sa voiture, toujours parfaitement lustrée, laissait apparaître, derrière le pare-brise, la plaque réservée aux juges en fonction, ce qui lui ouvrait bien des portes.

En effet, Jean-Pierre GOUTTE avait une vie bien remplie. Il était également Président de l'Association nationale des assesseurs de tribunaux des affaires de sécurité sociale et Président de l'ANTASS, Association nationale des tribunaux de sécurité sociale.

En 2018, il laissait la présidence du Conseil de prud'hommes de Créteil à son collègue, représentant les employés, mais restait Vice-Président.

La Section ANMONM 94 gardera le souvenir d'un compagnon très impliqué au niveau de la justice social.

Alain LE CLECH

L'ORDRE IMPÉRIAL DES TROIS TOISONS D'OR

(1809)

UNE DÉCORATION FRANÇAISE MÉCONNUE JAMAIS DÉCERNÉE

INSIGNE DE GRAND CHEVALIER DE L'ORDRE

Reproduction à l'identique du prototype conservé
au Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie
(bronze doré à l'or fin ; pierre bleue ; émaux véritables)



L'insigne dans son écrin
format réel de l'écrin : 250 mm x 170 mm

Depuis la plus haute antiquité, bon nombre de peuples ont découvert la nécessité de disposer de récompenses honorifiques.

Dans la Grèce antique, les statues de ceux qui s'étaient distingués étaient érigées ou bien un éloge public leur était rendu.

A Rome, quel que fût le Régime, République ou période impériale, les soldats pouvaient obtenir des décorations (phalères, médailles, bracelets, colliers, etc...).

Les officiers et généraux vainqueurs, ainsi que les citoyens méritants de la patrie recevaient des couronnes. C'est au Moyen Age que la Chevalerie naîtra. Le titre de Chevalier récompensait le courage, l'honneur, la loyauté. Ce titre sera très vite la distinction dans tous les royaumes dont les princes eux-mêmes se faisaient un honneur de la recevoir.

La période des Croisades passée, la Chevalerie devint une particulière faveur. C'est à cette époque que l'on vit apparaître les premiers Ordres de Chevalerie, tels l'Ordre des Templiers, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'Ordre de Malte, l'Ordre du Saint-Sépulcre, etc...

Ces Ordres constituèrent des troupes à part disposant d'un insigne différent et dirigées par un Grand-Maître aux pouvoirs étendus.

Des pays étrangers créèrent également leurs propres Ordres :

- Angleterre Ordre de la Jarretière,
- Suède Ordre des Séraphins,
- Danemark Ordre de l'Eléphant,
- etc...

LE MYTHE DE LA TOISON D'OR

On ne peut retracer l'historique de l'Ordre de la Toison d'Or, ainsi que celui de l'Ordre Impérial des Trois Toisons d'Or sans une évocation, si brève soit-elle, du mythe de la Toison d'Or dont s'inspira Philippe le Bon pour le premier, et, près de quatre siècles plus tard, Napoléon Bonaparte pour la création de l'Ordre Impérial des Trois Toisons d'Or.

C'est donc enchanté par la flûte de Pan et la lyre d'Apollon et, en se référant aux mythes grecs venant du fond des âges, auréolés de toute la finesse de la mythologie grecque, fabuleuse histoire des Dieux, demi-dieux ou autres héros de l'antiquité païenne, que l'on découvre cette légende.

Selon cette légende, la Toison d'Or est celle d'un bélier ailé, pourvu d'une toison et de cornes d'or qui emporta dans les airs Phrixos et Hellé fuyant leur belle-mère Ino, une véritable marâtre. Arrivé en Colchide (actuelle Géorgie) Phrixos immola le bélier en l'honneur de Zeus et l'offrit en cadeau au roi Eétés qui la fit suspendre à un arbre et gardée par un dragon et des hommes armés. Elle apporta la richesse en Colchide jusqu'à ce que Jason s'en empare.

Devenu adulte, il réclame le trône de son père, illégitimement détenu par son oncle Pélias qui accepte de le lui rendre à la condition qu'il ramène de Colchide la Toison d'or.

A la tête de l'expédition des Argonautes, à bord d'un bateau baptisé Argo, Jason parvient auprès du roi Eétés. Celui-ci refusera de la lui donner. Trahi par sa fille, Médée, tombée amoureuse de lui, elle aidera Jason qui finira par triompher.

Après s'être séparé de Médée et bien des vicissitudes, Jason périra de façon tragique. Assis sur son bateau, le mât s'effondrera sur lui.

CREATION DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR



En France, Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, fondait à Bruges, le 10 janvier 1430, l'Ordre de la Toison d'Or dont la devise en latin se traduisait par « Noble prix des travaux ».

L'INSIGNE

L'insigne est constitué d'une dépouille de bélier en or suspendu à un collier qui comprend une alternance de briquets (instruments d'acier en forme de B – emblème de Philippe Le Bon – pour frotter les pierres à feu d'où émergent des flammes). Les chevaliers pouvaient aussi porter l'insigne à un cordon rouge en sautoir.

Philippe Le Bon créa cet ordre en l'honneur de la Vierge Marie et de Saint-André à l'occasion de son mariage avec l'Infante Isabelle de Portugal.

Lorsqu'en 1477 Marie de Bourgogne épousera l'archiduc Maximilien 1^{er} de Habsbourg, ce dernier héritera de l'Ordre qui, de facto, appartiendra à la Maison d'Autriche.

Lors de l'abdication, en 1556, de l'Empereur Charles Quint, la Maison d'Autriche se scindera en deux branches régnautes, l'une en Espagne, l'autre en Autriche.

En 1700, à la mort du Roi Charles II, l'Ordre sera lui-même scindé en deux.

Les Bourbons, nouveaux monarques d'Espagne conserveront L'Ordre. Les Habsbourg d'Autriche en reprendront la maîtrise en 1712.

Aujourd'hui, les deux branches sont administrées par un Conseil de l'Ordre présidé par quatre Grands officiers.

LES EFFETS DE LA REVOLUTION DE 1789

En France, en 1789, la révolution est passée. Elle a balayé tout ce qui relevait de l'Ancien Régime. Il n'y aura plus de noblesse, de pairie, de distinction honorifique, de titre, de prérogative, ni aucun Ordre de Chevalerie qui en découlait. Il s'agira désormais de mettre en avant le mérite à la place de l'honneur.

Le Roi est dépassé et espère rétablir son autorité avec le concours de souverains étrangers, en vain. Ce sera la fuite à Varennes, l'emprisonnement, son procès en 1792, sa condamnation à mort. Il sera exécuté le 21 janvier 1793.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Bonaparte renverse le Directoire et établit le Consulat qui durera jusqu'en 1804.



61. Jean Auguste Dominique Ingres. *Bonaparte as First Consul*, 1804 (Musée des Beaux Arts, Liège). The embroidered crimson velvet double-breasted cutaway coat and knee breeches constituted the official dress uniform of the first consul.



CRÉATION DE LA LÉGION D'HONNEUR

Premier Consul, Bonaparte institue, non sans difficultés (allusions au retour de l'Ancien Régime), cette décoration qui violerait le principe d'égalité. On connaît son exclamation à ce sujet : « *On appelle ces décorations les hochets de la vanité. C'est avec ces hochets que l'on fait des héros* ». La Légion d'honneur sera créée par la Loi du 29 Floréal an X (19 mai 1802) dont l'article 1^{er} dispose :

« *En exécution de l'article 87 de la Constitution concernant les récompenses militaires et pour récompenser aussi les services et mérites civils, il sera formé une Légion d'honneur* ». Cet Ordre prestigieux survivra à tous les Régimes qui se succéderont, avec des modifications de l'insigne en fonction des Régimes pour, de nos jours, demeurer la plus haute distinction française décernée.

Le 18 mai 1804, par un sénatus-consulte, le Sénat, unanime, proclame Napoléon Bonaparte Empereur des Français. Le sacre aura lieu le 2 décembre 1804 en Notre-Dame de Paris.

Croix de Chevalier (revers) et d'Officier (avers) de la Légion d'Honneur (1^{er} Empire, 1^{er} type)

L'ORDRE IMPERIAL DES TROIS TOISONS D'OR

LE CONTEXTE

En 1809, Napoléon est Maître de Madrid où règne son frère Joseph depuis 1808. Il vient de battre les Autrichiens à Essling et à Wagram.

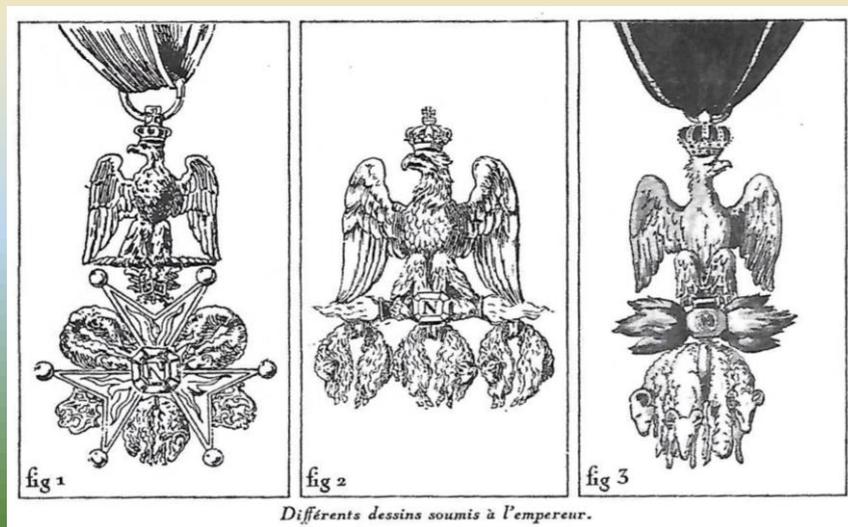
En attendant la paix - traité de Vienne - qui sera signé le 14 octobre, Napoléon réside à Schönbrunn et se délecte de son triomphe sur l'Empire de Charles Quint.

Désireux de témoigner sa reconnaissance à ses valeureux soldats, déjà, pour un bon nombre, décorés de la Légion d'honneur, il souhaite témoigner sa haute gratitude aux plus vaillants d'entre eux qui l'ont si bien servi durant ses difficiles campagnes.

Sa domination sur l'Empire d'Autriche et le royaume d'Espagne lui confère la maîtrise de l'Ordre que détiennent ces deux pays : la Toison d'Or.

Cet Ordre créé par Philippe le Bon, comme déjà évoqué, a été scindé en deux pour des raisons dynastiques.

Pour ne froisser personne, sans que sa propre gloire en soit abaissée, Napoléon groupera les deux Toisons de ses ennemis avec la sienne propre.



Ce sera la création de l'Ordre Impérial des Trois Toisons d'Or dont les statuts seront définis à Schönbrunn le 15 août 1809.

« Ce sera mon aigle, aux ailes déployées tenant suspendue dans chacune de ses serres, une des toisons antiques qu'elle a enlevée et montrera fièrement en l'air dans son bec, la Toison que j'institue »

Il s'agirait des seules indications que Napoléon aurait données au baron Lejeune pour la réalisation des premiers dessins que d'autres projets modifieront.

CREATION DE L'ORDRE IMPERIAL DES TROIS TOISONS D'OR

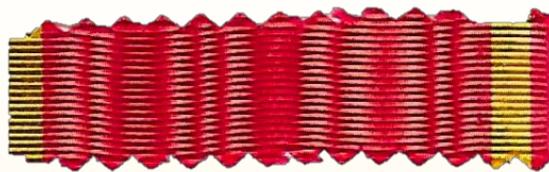
Lettres patentes dont le préambule est rappelé ci-dessous :

« En notre camp impérial de Schönbrunn le 15 août 1809, Napoléon, par la grâce de Dieu et par les Constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, etc... Voulant donner à notre Grande Armée une preuve toute particulière de notre satisfaction, nous avons résolu de créer, comme nous créons par les présentes Lettres patentes un Ordre qui portera le nom d'Ordre des Trois Toisons d'Or »

Dans son titre 1, cette Lettre décrit la composition maximale de cet Ordre en Grands Chevaliers, Commandeurs et Chevaliers.

Le titre 2 précise : d'une part, l'Empereur est Grand Maître de l'Ordre des Trois Toisons d'Or. D'autre part, le Prince impérial, seul, a, de droit, la décoration de cet Ordre en naissant.

Les titres 3 et 4 concernent l'organisation, l'administration de l'Ordre, les pensions, etc...



En date du 14 septembre 1809, Napoléon enjoint le comte Lacépède, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, d'assurer les fonctions de Chancelier de l'Ordre des Trois Toisons d'Or.

« Vous ferez faire les décorations conformément au modèle, et vous ferez enfin, pour cet Ordre, tout ce que vous faites en qualité de Grand Chancelier de la Légion d'honneur ».

Après la parution du décret, les membres de la Légion d'honneur réagirent. Pour eux, ce nouvel Ordre abaissait le prestige des titulaires de la croix. « Les uns la regardent comme disgraciée et n'étant plus qu'un Ordre secondaire ; d'autres la considèrent comme abandonnée... » C'est ce qu'écrivait courageusement Lacépède à l'Empereur.

D'autres verront en cet Ordre aristocratique un retour aux errements de la monarchie. De plus, compte tenu du futur mariage de Napoléon avec la fille de l'Empereur d'Autriche, cette création ne s'avérait pas du meilleur effet, puisque rappelant la défaite de son futur beau-père.

Néanmoins, Napoléon décida de poursuivre son projet. Le 4 octobre 1810, il confia l'administration de l'Ordre au comte Andréossy, qui participa au 18 brumaire, nomma grand trésorier le comte Schimmelpenninck, homme politique néerlandais. Le 15 août 1811, deux ans après la création de l'Ordre, Napoléon veut en finir. Il charge le prince de Neuchâtel de préparer une promotion et d'en définir tous les détails. Malgré tous ces préparatifs, rien de ce qui était prévu ne se réalisa.

L'année 1812 arrive. Ce sera la campagne de Russie. L'aigle perd de sa superbe. En 1813 suivra la campagne d'Allemagne.

Le 27 septembre 1813, du Quartier Impérial de Dresde, l'Empereur décréta que l'Ordre des Trois Toisons d'Or, ses fonctions, ses biens étaient réunis à la Légion d'honneur.

Ainsi donc cette décision met un terme aux avatars d'une décoration française qui ne sera jamais décernée.



avers de l'insigne (taille réelle)

revers de l'insigne (taille réelle)

L'ORDRE DE LA TOISON D'OR AUJOURD'HUI

De nos jours, la Toison d'Or est toujours décernée par l'Autriche et par l'Espagne, ce dernier pays en ayant fait la plus prestigieuse de ses récompenses. Le roi Felipe VI en est actuellement le Grand Maître.

En Autriche, l'Ordre a gardé son caractère aristocratique et religieux originel. L'Archiduc, Charles de Hasbourg-Lorraine en est actuellement le Grand Maître.

La France ne reconnaît que l'Ordre espagnol. (Le port de la décoration autrichienne est constitutif du délit de port illégal de décoration).

L'Ordre de la Toison d'Or espagnol est souvent attribué à des chefs d'Etat couronnés, les rares exceptions républicaines ne concernent que la France.

Le Président de la République, Louis Napoléon Bonaparte, en 1850, ainsi que sept Présidents de la IIIème République Française, en seront décorés.

Nicolas Sarkozy est le dernier Président français à avoir reçu du Roi Juan Carlos cette distinction le 15 janvier 2012, devenant ainsi le 1202^{ème} chevalier de l'histoire.

La particularité de cette décoration, en réalité un ordre dynastique, est qu'elle doit être restituée à l'Espagne lors du décès du récipiendaire. Ce que firent les héritiers du Président Paul Doumergue et que devront faire les héritiers de Nicolas Sarkozy dans un délai de trois mois après sa disparition.

Que de plus éloquent pour clore cet historique, oh combien incomplet, voire imparfait, que cet extrait de la préface du général Catroux, alors Grand Chancelier de la Légion d'honneur, dans un ouvrage édité à la fin des années 1950 par la Monnaie de Paris « Décorations officielles françaises » :

« Et si - ce qui est également indiscutable - l'espoir d'acquérir des distinctions honorifiques éveille chez les citoyens la volonté de s'en rendre dignes, il est de l'intérêt de la collectivité de leur ouvrir cette perspective, car on ne saurait contester les effets bienfaisants exercés par les décorations qui, lorsqu'elles sont justement conférées et lorsqu'elles sanctionnent le véritable mérite, suscitent l'émulation dans les cœurs des individus et fortifient leur zèle pour la chose publique ».

Il y a quelques dizaines d'années, la Société Rémanences commercialisa un nombre restreint d'une copie de l'Ordre des Trois Toisons d'or, inspirée des dessins et archives mises à disposition par le musée national de la Légion d'honneur qui donna son approbation quant à sa fidélité au prototype initial.

J'en possède un exemplaire présenté dans un écrin bleu, avec une grande longueur de ruban rouge aux bords liserés jaune d'or, tel que représenté sur la photo.

Pour les personnes que cela pourrait intéresser, de temps à autre, on trouve un exemplaire de cette reproduction réalisée par le joaillier Arthus Bertrand proposée à la vente sur internet.

Sous toutes réserves.

André SEVEZ

SOURCES :

Wikipédia, Monnaie de Paris, Mythologie Grecque. Ed. Marmatakis Frères BNF
Ordres et décorations de France. Editions du Grand Rond à Toulouse.1982
The age of Napoléon. The Metropolitan Museum of Art. New York

Scanner
et découvrez !



le nouveau site
de l'association nationale des membres
de l'ordre national du Mérite
- Section du Val-de-Marne -



ANMONM
Val-de-Marne